

## DONNEES STATISTIQUES RELATIVES AUX FCPE ET AUX SICAV D'ACTIONNARIAT SALARIE AU 31 DECEMBRE 2020

Les renseignements à fournir se répartissent en neuf rubriques, relatives au nombre de FCPE et aux SICAV d'actionnariat salarié (multi-entreprises et individualisé (*de groupe*) dont ceux investis en titre de l'entreprise) et à leur répartition selon l'importance de l'actif géré, au nombre de porteurs de parts ou d'actions, à la composition de l'actif net, au montant des versements et des rachats effectués pendant l'année.

Compte tenu des délais imposés, une certification des données par le commissaire aux comptes n'est pas exigée.

### I. FCPE / SICAVAS

		TOTAL	MULTI-ENTREPRISES	INDIVIDUALISE et INDIVIDUALISE DE GROUPE (y compris les FCPE investis en titre de l'entreprise)	Dont INVESTIS EN TITRES DE L'ENTREPRISE	
					Côté	Non Coté
I - 1	<b>Nombre de FCPE/SICAVAS</b>					
I - 2	<b>Répartition des FCPE selon l'importance de l'actif :</b>					
	Moins de 1 millions d'euros					
	de 1 à 10 millions d'euros					
	de 10 à 50 millions d'euros					
	Plus de 50 millions d'euros					

		Nombre valorisés au cours de l'ouverture	Encours valorisés au cours de l'ouverture
I-2B	<b>FCPE/SICAVAS investi en titres de l'entreprise coté</b>		

I - 3	<b>Nombre de porteurs de parts</b>					
-------	------------------------------------	--	--	--	--	--

I - 4	<b>Actif net <sup>(1)</sup></b>					
	<b>1. Actions de l'entreprise <sup>(2)</sup></b>					
	Admises aux négociations sur un marché réglementé					
	Non admises aux négociations sur un marché réglementé					
	<b>2. Obligations de l'entreprise <sup>(2)</sup></b>					
	Admises aux négociations sur un marché réglementé					
	Non admises aux négociations sur un marché réglementé					
	<b>3. Actions de SICAV et parts de FCP</b>					

	<b>4. Part d'organismes de titrisation</b>					
	<b>5. Actions françaises et assimilées <sup>(3)</sup></b>					
	<b>6. Actions des pays de la zone euro (autre que la France) et assimilées</b>					
	<b>7. Obligations libellées en euro et assimilées</b>					
	<b>8. Valeurs hors zone euro (hors valeurs de l'entreprise) <sup>(4)</sup></b>					
	<b>9. Dépôt de garantie <sup>(5)</sup></b>					
	<b>10. TCN</b>					
	Libellés en euros					
	Libellés en devises autre que l'euro <sup>(4)</sup>					
	<b>11. Opérations contractuelles (titres empruntés, acquis en réméré, pris en pension)</b>					
	<b>12. Autres emplois <sup>(6)</sup></b>					
	<b>13. Liquidités</b>					
	<b>14. Emprunts en espèces</b>					
	<b>15. Autres dettes</b>					

I - 5	<b>Versements en 2020</b>					
	Réserve de participation					
	Versements volontaires des salariés					
	Abondement des entreprises (droits et frais inclus)					
	Intéressement					
	Autres					

I - 6	<b>Rachats en 2020</b>					
-------	------------------------	--	--	--	--	--

**DONNEES STATISTIQUES RELATIVES AUX FCPE ET  
AUX SICAV D’ACTIONNARIAT SALARIE AU 31 DECEMBRE 2020**

*(Les montants sont exprimés en milliers d’euros arrondis)*

<b>Fonds solidaires</b>						
I – 7	<b>Nombre de FCPE solidaires</b>					
I – 8	<b>Encours gérés par les fonds solidaires</b>					
I - 9	<b>Nombre de FCPE dont la VL est suspendue au 31/12/2020</b>					

<b>MECANISMES DE LIQUIDITES (FCPE INVESTI EN TITRE DE L’ENTREPRISE NON COTES</b>	
	<b>NOMBRE DE FCPE</b>
Règle du tiers de titres liquides	
Garantie de liquidité donnée par un EC ou une EA	
Mécanisme de garantie de liquidité par un tiers distinct de la SGP avec :	
Garantie de bonne fin	
Ligne de crédit	
Nantissement d’un portefeuille de titres liquides	
Engagement de rachat par l’entreprise ou la société qui la contrôle	

- (1) L’actif net est la somme algébrique des lignes 1 à 13 diminuée des lignes 14 et 15  
(2) Entreprises ou sociétés de même groupe au sens de l’article L.444-3 du code du travail  
(3) Hors titres émis par l’entreprise ou son groupe  
(4) Contre-valeur en milliers d’euros  
(5) Au titre de l’engagement sur les marchés dérivés  
(6) Y compris les créances diverses